

## Si malgré tout, vous êtes victime d'un cambriolage...

Lorsque vous êtes à la maison et que vous entendez des bruits suspects, il suffit généralement d'allumer la lumière ou de faire du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite.

Il n'a en effet aucun intérêt à être reconnu. Si toutefois, une confrontation a lieu:

- Essayez de rester calme
- Donnez ou faites ce qu'on vous demande
- Évitez de vous lancer dans une bagarre
- Tentez d'observer le malfaiteur afin d'en donner une bonne description aux services de police
- Tentez d'observer le moyen de fuite ainsi que la direction empruntée
- Prévenez ensuite la police le plus rapidement possible
- Dressez une liste des objets volés (joignez ici des photos de vos objets les plus précieux)
- Avertissez votre assureur et votre organisme financier

Si vous n'êtes pas à la maison et que vous constatez à votre arrivée que votre maison a été cambriolée, n'entrez pas à l'intérieur, mais avertissez la police en l'appelant de chez un voisin. Ne touchez à rien et attendez l'arrivée de la police, un service du laboratoire de la police scientifique est susceptible d'intervenir pour un relevé d'empreintes ou de traces.

Prenez ensuite les mesures de sécurité nécessaires afin d'éviter une deuxième tentative de cambriolage éventuelle. En effet, une habitation qui a été cambriolée court un plus grand risque de recevoir à nouveau une visite non désirée qu'une autre habitation.

# La Zone de Police Aiseau-Presles - Châtelet - Farciennes

Rue du Mayeur 25 – 6200 CHATELET  
en collaboration avec



PLAN STRATÉGIQUE  
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION  
Ville de Châtelet

Tél.: 071/244.707



SERVICE  
PRÉVENTION  
DE FARCIENNES

Tél.: 071/240.082

Vous suggère de recevoir gratuitement la visite d'un Conseiller spécialement formé à la prévention du cambriolage. Il fera un état des lieux de votre habitation et vous proposera des solutions adaptées à votre situation.

Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter le talon ci-dessous et de le déposer dans votre bureau de Police ou de nous le renvoyer à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 071/240.180.

Vous trouverez également tous les renseignements utiles sur notre site Internet [www.policechatelet.be](http://www.policechatelet.be) et sur celui de la Direction Générale de la Sécurité et de la Prévention du Service Public Fédéral <http://besafe.ibz.be>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse du bien à visiter : .....

Type de biens : maison / appartement / commerce ...

N° de téléphone : .....

Je souhaite recevoir la visite d'un conseiller en prévention du cambriolage.

Signature :

Date : .....

# Zone de Police

Aiseau-Presles  
Châtelet  
Farciennes



## HABITER EN SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.



PLAN STRATÉGIQUE  
DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION  
Ville de Châtelet



SERVICE  
PRÉVENTION  
DE FARCIENNES

## Les conseillers en prévention vol à votre service !

### Le conseiller en prévention vol, c'est qui ?

Il s'agit d'un policier de votre Zone de police ou d'un membre du personnel de votre Administration communale. Ce sont des experts qui ont suivi une formation agréée par le SPF-Intérieur et qui vous donnent des conseils **gratuits** et objectifs sur la protection de votre habitation contre les cambriolages.

Les principales missions du conseiller en prévention du vol consistent à :

- fournir **gratuitement** des avis objectifs et complets en termes de sécurisation contre le cambriolage ;
- fournir des conseils préventifs aux candidats constructeurs ou aux personnes qui rénovent une habitation, parfois sur la base des plans réalisés par l'architecte (sur demande) ;
- conseiller les indépendants, commerçants, titulaires de professions libérales, ... en matière de sécurisation contre le cambriolage/les attaques/les vols à l'étalage
- donner des explications/conférences sur la prévention de cette criminalité à différents groupes cibles (à la demande de groupements de citoyens, d'associations de quartier, d'associations de commerçants, d'unions professionnelles, ...);
- apporter des informations pertinentes et actuelles relatives au matériel de prévention du cambriolage et aux différentes techniques de sécurisation et de prévention.

### Pourquoi faire appel à un conseiller en prévention vol ?

Il fait avec vous le tour de votre habitation, détecte les points à améliorer et vous propose des solutions simples et efficaces. Il vous explique les mesures de sécurisation nécessaires pour votre habitation, que ce soient des bonnes habitudes à adopter ou des mesures de sécurisation techniques.



## Conseils et mesures

### Le voleur a trois ennemis : Le bruit, le temps (la durée) et la lumière.

On estime que si un voleur ne parvient pas à forcer une serrure ou un accès à une habitation dans les deux minutes, 60 % d'entre eux abandonnent leur cible. Ce pourcentage d'abandon monte à 90 % si l'obstacle résiste plus de 3 minutes !

#### 1. Les mesures organisationnelles

Aussi appelées les bonnes habitudes, il s'agit de la première étape d'un plan de sécurisation. Elles sont **peu coûteuses, simples** et peuvent être appliquées par chacun. Mais on n'y pense pas toujours !

Exemples : fermer les fenêtres en cas d'absence, ne pas laisser traîner une échelle dans le jardin, relever ou faire relever régulièrement son courrier dans la boîte aux lettres. Photographier vos biens de valeur et les répertorier sur inventaire (descriptif, n° de série), ...



#### 2. Les mesures architecturales

Elles reprennent la conception, la construction, l'aménagement du bâtiment et de son environnement.

Si vous faites construire une maison ou si vous souhaitez réaménager votre propriété, n'hésitez pas à soumettre les plans de l'architecte à un conseiller.

Exemples : taille d'une haie d'épineux pour délimiter votre propriété, installation de spots d'éclairage avec détecteurs aux abords de votre maison, ...



#### 3. Les mesures mécaniques

De très nombreux systèmes mécaniques existent pour protéger les différents accès (et ouvertures) d'un immeuble et sont en constante évolution.

Nous parlons ici des serrures, des verrous et toutes sortes de mécanismes parfois **très simples**, parfois sophistiqués et **dans toutes les gammes de prix**.

Exemples : poignées de fenêtre à serrure, clés de sécurité, entrebailleur de porte, ...

#### 4. Les mesures électroniques

Il s'agit ici des systèmes d'alarme, télé-surveillance et autres dispositifs de protection.

Un conseiller en prévention vol n'a pas les compétences d'un technicien mais il vous donnera quelques conseils quant à la technologie existante, le label de qualité et les obligations légales comme la déclaration d'installation.



## Pour vos vacances, un service gratuit

La Zone de Police d'AISEAU-PRESLES/CHATELET/FARCIENNES vous propose de surveiller votre habitation lors de vos vacances. Pour cela, il vous suffit de compléter un formulaire de demande que vous pouvez télécharger sur le site internet [www.policechatelet.be](http://www.policechatelet.be) ou que vous pouvez demander dans un site de notre Zone de Police.

